

Les anciens réacteurs coûtent cher

NUCLÉAIRE | La Cour des comptes pointe la facture d'entretien d'un parc de centrales vieillissant.

Erwan Benezet

« **LA VIEILLESSE** est un naufrage », se désolait le général de Gaulle. En France, la population, victime d'une démographie déclinante, n'est pas la seule à prendre des rides. Nos 57 réacteurs nucléaires, répartis dans 19 centrales à travers tout le pays, subissent eux aussi les assauts du temps.

Assauts qui induisent, selon la Cour des comptes dans un rapport de 120 pages, une « augmentation continue des activités de maintenance depuis 2014 ». Pire, cette augmentation serait appelée à se poursuivre « sous l'effet conjugué du vieillissement des installations et des améliorations de sûreté, notamment post-Fukushima ».

Le coût est à l'avenant, souligne encore le rapport, faisant état de dépenses dépassant les 6 milliards d'euros (Mds€) par an. Soit une augmentation de 28 % en dix ans. L'évaluation ne serait, en plus, que partielle car « l'augmentation réelle du volume d'activité est plus forte encore ».

Un étalement des opérations dans le temps

La raison ? Les réacteurs subissent tous les dix ans un réexamen très approfondi de leur état, appelé « visite décennale », ou VD, afin d'en déterminer le niveau de sûreté. Et le cas échéant, de décider si oui ou non ils sont en mesure de continuer leur production d'électricité. C'est en dernier lieu l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), le gendarme du nucléaire, qui donne le go.

Or, « la moyenne d'âge des réacteurs atteint désormais 40 ans », rappellent les corapporteurs. Et « les coûts des opérations pour la VD4 (qui correspond donc à la quatrième visite décennale) ont été multipliés par un facteur allant de deux à six, selon les paliers, par rapport au réexamen précédent (la VD3, dix ans auparavant) ».

EDF a réussi à modérer partiellement l'inflation des coûts en opérant un étalement



La moyenne d'âge des 57 réacteurs nucléaires français (ici la centrale du Bugey, dans l'Ain) « atteint désormais 40 ans ».

velle fois rappelé par les experts de la Cour des comptes. Tout comme ils ont également rappelé que certains composants, notamment les cuves des réacteurs, ne peuvent pas être remplacés. Or, ces cuves subissent pendant toute leur durée de fonctionnement des bombardements incessants de neutrons, qui fragilisent leur structure et occasionnent un vieillissement accéléré des parois. « La

des opérations dans le temps, désormais « séparées en plusieurs lots, dont une partie est encore à réaliser », détaille la Cour des comptes. Mais ce « lissage » a lui-même des conséquences : « Il est certes nécessaire pour éviter de solliciter au-delà du possible les ressources de l'opérateur et de la filière industrielle, peut-on lire dans le document. Mais il a cependant abouti à une forte saturation des calendriers des visites des sites pour les dix années à venir. »

Reculer pour mieux sauter ? « Jusqu'à aujourd'hui, EDF a fait la démonstration de sa capacité de surmonter les crises, et elles ont été nombreuses ces dernières années », commente un corapporteur, évoquant tour à tour le scandale des dossiers falsifiés pendant cinquante ans à l'usine du Creusot (Saône-et-Loire), des défauts de soudure, la pandémie de Covid, la corrosion sous contrainte (qui a imposé une mise à l'arrêt de nombreux réacteurs à partir de la fin 2021), ou encore les problèmes de migration de carbone survenus dans certains circuits.

Attention à l'endettement

« Mais cette résilience de la part d'EDF contraste avec des difficultés plus structurelles à surmonter certains enjeux liés à la maintenance de ses réacteurs et les arrêts qui lui sont afférents », reprend le magistrat. En d'autres termes : EDF est très fort pour surmonter les crises mais plus vulnérable pour affronter des difficultés quand elles deviennent structurelles, liées directement au vieillissement de ses réacteurs. Une constatation qui vaut avertissement. Car si le cinquième réexamen (à 50 ans de fonctionnement) s'annonce a priori moins dense que les visites décennales précédentes, il comporte néanmoins de nombreuses incertitudes, liées une fois encore au vieillissement.

28 %

C'est l'augmentation, de 2014 à 2024, du coût de maintenance des centrales pour atteindre plus de 6 milliards d'euros.

ONLY FRANCE VIA AFP/STÉPHANE COMPOINT